

**Maurice Chambelland**  
**Intervention au 1<sup>o</sup> Congrès de la C.G.T.U.**

**Saint-Etienne**  
**(28 juin 1922)**

## TROISIÈME JOURNÉE

*Mercredi 28 Juin 1922 (Séance de nuit)*

---

Même bureau que la séance précédente.

(La séance est ouverte à 21 heures.)

**Le Président.** — La séance est ouverte. Je donne la parole au camarade Chambelland.

### DISCOURS DE CHAMBELLAND

**Chambelland.** — Je voudrais bien pouvoir causer tranquillement, parce que le temps est limité et j'ai beaucoup de choses à dire.

Notre camarade Monmousseau, dans le discours qu'il a fait, vous a donné un aperçu du vocabulaire qui était employé à l'égard des militants de la Révolution russe. Je pourrais vous donner un aperçu du vocabulaire qui est employé, depuis quelque temps, à l'égard de notre tendance. Je ne le ferai pas. Je vous prierai simplement de considérer que ce ne sont pas des politiciens qui prennent la parole devant ce Congrès, que ce sont des camarades qui se sont permis d'avoir une opinion différente de celle de la majorité de la C.G.T.U.

J'ai assisté à la conférence de Berlin, et c'est de cette conférence que je voudrais entretenir le Congrès.

Je voudrais lui dire en peu de mots, assez clairement, ce que j'ai vu à Berlin et lui donner une idée de ce que j'en ai rapporté.

Si nous examinons les conditions dans lesquelles la conférence de Berlin a été provoquée, il nous sera possible de porter un jugement exact sur cette conférence.

L'idée de la conférence de Berlin n'est pas nouvelle.

Une première conférence s'est tenue au mois de décembre 1920. Elle avait été convoquée à la suite de l'initiative des syndicalistes allemands et des syndicalistes hollandais.

Le Bulletin qui est édité par le bureau d'organisation de la Conférence Syndicaliste Internationale, bulletin qui s'appelle « Bulletin international des syndicalistes révolutionnaires et industrialistes », nous déclare que le but de cette conférence était de déterminer de façon claire et précise l'attitude des syndicalistes révolutionnaires à l'égard du mouvement international.

A cette conférence, deux délégués français avaient participé.

Le Bulletin des localistes allemands, duquel je tire ces renseignements, nous dit que deux délégués français s'étaient rendus à la conférence, et il explique même que ces camarades s'étaient rendus là-bas pour empêcher la création d'une Internationale syndicaliste.

Ce Bulletin précisait même que, malgré la tentative des bolcheviks, la conférence refusa de souscrire à la formule de la dictature du prolétariat, surtout grâce à l'intervention énergique des délégués allemands et suédois qui se déclarèrent contre toute dictature.

Ceci se passait au mois de décembre 1920.

La conférence de Berlin n'est donc pas nouvelle.

Parmi les camarades qui ont convoqué cette deuxième conférence de Berlin, se trouvent ceux de l'organisation dite l'Union syndicale italienne qui, après avoir adhéré à la III<sup>e</sup> Internationale politique, ont déclaré se retirer de toute Internationale ayant son siège à Moscou. On ne pouvait pas dire que la conférence avait pour but de rechercher les moyens d'aller à Moscou, puisqu'elle était convoquée par une organisation qui se plaçait définitivement en adversaire déclarée de toute Internationale ayant son siège à Moscou.

Ont participé aussi à cette conférence les délégués de la C.N.T. d'Espagne, qui vient de décider de quitter Moscou ; ce n'était donc pas pour y rentrer que cette organisation se rendait à Berlin.

Nous avons par conséquent le droit de dire que les conditions dans lesquelles cette conférence était convoquée étaient telles, qu'on pouvait vite s'apercevoir qu'il s'agissait surtout d'une conférence de scission internationale, et non pas d'une conférence d'unité internationale.

Ce sont les raisons pour lesquelles, si j'avais été à la C.A., je me serais opposé à toute proposition tendant à envoyer des délégués à la conférence de Berlin.

Qu'y avait-il encore ? Qui y ai-je vu ? Les localistes allemands. Les localistes allemands sont des camarades qui ont adopté depuis longtemps la théorie de la scission. Elle se manifeste très nettement dans leur Bulletin lorsqu'ils disent — et Monmousseau lui-même en a parlé — : « Il est caractéristique que les chefs qui ont, de part et d'autre, atteint le pouvoir pour eux-mêmes, Jouhaux et Dumoulin d'une part, Monatte et Monmousseau de l'autre, aient été contre la scission et protestent de leur volonté d'unité.

Ces camarades soutiennent que l'Unité syndicale n'est pas possible, qu'elle ne saurait exister entre des éléments qui pensent différemment.

Ce sont les grands metteurs en scène de la conférence de Berlin.

La S.A.C. de Suède s'est fait également représentée à cette conférence. C'est une organisation semblable à celle des localistes allemands, c'est-à-dire orientée dans le même sens qu'elle, et qui groupe des éléments qui constituent un parti politique.

Les minorités russes aussi étaient représentées, et je vous avoue que, pour ma part, je suis assez embarrassé pour vous dire ce que leurs délégués représentaient.

Comme vous le voyez la convocation et la composition de la conférence de Berlin m'ont édifié. Il s'agit non pas d'une conférence d'unité, mais d'une conférence de scission.

Son travail ? Je suis arrivé à Berlin à la troisième séance, et aucun travail positif n'avait encore été fait, si ce n'est le procès de la Révolution russe, procès qui a débuté par le dépôt d'une motion dont le débat s'est éternisé pendant deux ou trois séances au cours desquelles des brutalités se sont produites.

Les résultats de la conférence ? Ils confirment mes paroles.

On convoque un congrès pour le 12 novembre de cette année, congrès auquel on déclare inviter toutes les Centrales syndicales qui adhèrent à l'Internationale Rouge. Mais on oublie que le deuxième congrès de l'Internationale, qui avait été fixé au 25 octobre, a ensuite été repoussé au 7 novembre, et on fixe au 12 la date du congrès de Berlin parce qu'il faut saboter le deuxième congrès de l'Internationale.

Un bureau a été nommé. Il a été nommé sur une déclaration de principe qui est formelle et qui comprend des passages qui condamnent l'action et l'organisation de l'Internationale Syndicale Rouge.

Le temps de parole est limité. J'aurais voulu cependant parler de la participation de la délégation française à cette conférence et dire, contrairement à ce que le rapport moral a affirmé, que la délégation française a pris part à tous les votes.

Et je suis parti avec les délégués de la Centrale russe parce que j'estimais que c'était nécessaire. Déjà, en effet, la délégation française avait trahi son mandat puisqu'elle avait voté sur toutes les questions posées ! (Applaudissements sur certains bancs.)

Je terminerai en appelant votre attention sur la résolution lue par le camarade Besnard et qui comportait que la C.G.T. ne pourrait adhérer qu'à une Internationale qui accepterait les principes du syndicalisme français.

Cette résolution a paru dans la presse, mais nous nous apercevons que le texte a été quelque peu modifié en ce sens qu'on a cru opportun de dire qu'on participerait au deuxième congrès de l'I.S.R.

**Le Président.** — Je suis saisi de la motion suivante :

*Les syndicats de l'Yonne et de la Somme demandent qu'il soit procédé à un pointage à la sortie.*

(Bruit et mouvements divers.)

**Plusieurs délégués.** — Pourquoi faire ?

**Bonnieux.** — C'est moi qui ai déposé cette motion en compagnie de plusieurs de mes camarades, car nous estimons que, si l'on vient ici, on n'a pas le droit d'aller se balader.

## DISCOURS DE SAINT-BLANCAT

**Saint-Blancat.** — Camarades, ce n'est pas comme membre du Parti communiste, ni comme membre de l'Union anarchiste que je viens défendre ici, dans la mesure de mes moyens, la pensée syndica-